

### DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

#### 3ème Commission n° 16

~~~~~~~

Séance du 4 décembre 2023 (Matin)

\_\_\_\_\_

Date de la convocation : 7 novembre 2023

PRESIDENT: Monsieur François SAUVADET

**SECRETAIRE:** Madame Christine BLANC

LIEU DE LA REUNION: Hôtel du Département

MEMBRES PRESENTS: Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, MM. Patrick AUDARD, Christophe AVENA, Mme Clémentine BARBIER, MM. Charles BARRIERE, Pierre BOLZE, Mmes Marie-Claire BONNET-VALLET, Valérie BOUCHARD, Caroline CARLIER, MM. Patrick CHAPUIS, Billy CHRETIEN, Mme Isabelle COGNARD, M. François-Xavier DUGOURD, Mmes Valérie DUREUIL, Martine EAP-DUPIN, M. Hamid EL HASSOUNI, Mme Charlotte FOUGERE, M. Marc FROT, Mme Catherine HERVIEU, M. Alain LAMY, Mme Catherine LOUIS, MM. Christophe LUCAND, Martial MATHIRON, Massar N'DIAYE, Mme Anne PARENT, M. Pierre POILLOT, Mme Laurence PORTE, MM. Hubert POULLOT, Guillaume RUET, Sébastien SORDEL, Mme Gaëlle THOMAS, M. Laurent THOMAS, Mme Céline TONOT, M. Christophe VERDOT, Mmes Céline VIALET, Viviane VUILLERMOT.

#### **MEMBRE EXCUSE:**

MEMBRES EXCUSES et ayant donné délégation de vote : M. Benoît BORDAT à M. Pierre POILLOT, Mme Emmanuelle COINT à Mme Christine BLANC, M. Gilles DELEPAU à M. Marc FROT, Mme Patricia GOURMAND à M. Patrick CHAPUIS, Mme Nathalie KOENDERS à M. Billy CHRETIEN, Mme Céline MAGLICA à M. Massar N'DIAYE, Mme Marie-Thérèse PUGLIESE à M. Christophe AVENA, M. Denis THOMAS à Mme Anne PARENT.

**RAPPORTEUR:** Madame Catherine LOUIS

## **OBJET DE LA DELIBERATION:**

TARIFS APPLIQUÉS PAR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Il vous est proposé de procéder à l'adoption des tarifs appliqués par la Direction des Archives départementales de la Côte-d'Or. Il semble en effet opportun de procéder à une mise à plat complète des tarifs tels qu'ils sont appliqués. En effet, ceux-ci proviennent de délibérations successives qui ont ajouté ou modifié les tarifs en vigueur au fil des années.

La grille tarifaire qu'il est proposé de faire adopter aujourd'hui par la Commission Permanente vise donc à clarifier et à unifier la diffusion de ces informations auprès des usagers, mais également des agents appelés à les appliquer. Il s'agit enfin d'une simplification qui assurera une meilleure lisibilité des tarifs en vigueur pour la Paierie Départementale.

En conclusion, je vous propose d'adopter la grille tarifaire dont vous trouverez copie en annexe du présent rapport.

\*\*\*\*\*

Après avoir délibéré, la Commission Permanente adopte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Départementaux

**Xavier BARROIS** 



## Cartes postales et objets

Carte postale simple Carte postale double Carreau du Chancelier Rolin Clé USB (2 Go)



# Ouvrages édités ou coédités par les Archives départementales

Pionnier de la Résistance, le réseau Grenier-Godard Atlas de Cîteaux

Le Gouz de Saint-Seine, une famille en Bourgogne et ses archives

Joyaux d'archives, jalons d'histoire Festival des nuits de Bourgogne

Charles de Boargogne

Côte-d'Or, du canton à la Nation

Guide des archives

Photographie aérienne et archéologique

Fonds Bureau (20 J)

Fonds Toutry-Montzeron (31 J)

Fonds Roger-Martin Barade (32 J)

Fonds Foisset (34 J)



## Revue du Comité départemental pour l'histoire de la Révolution en Côte-d'Or

N°1: Réjouissance citoyennes

N°2 : Émeutes et journées révolutionnaires en Côte-d'Or N°3 : Citoyennes et citoyens en Côte-d'Or en Révolution

N°4 : Religion et Révolution en Côte-d'Or

N°5 : Emblème et symboles de la Révolution en Côte-d'Or

N°6 : Famille(s) en Révolution en Côte-d'Or

N°7 : Rhétorique



# Anciens cahiers du service éducatif des Archives départementales

N°2:1918, année de la paix

N°6 : La Côte-d'Or au temps des chemins de fer

N°8 : La presse en Côte-d'Or : Les combats pour la liberté (1789-1881)

N°9 : La presse en Côte-d'Or : L'âge d'or des journaux (1790-1940)

N°10: Philippe le Bon et l'Etat Bourguignon (1396-1467)

N°11 : La seconde république en Côte-d'Or (1848-1852)

N°12 : L'Histoire de la Bourgogne, des Mérovingiens à la Révolution

N°13 : L'Histoire de la Bourgogne, de la Révolution à la Belle-époque

N°14 : L'Histoire de la Bourgogne, de la Belle-époque à la Ve République



À ces prix s'ajoute le coût d'affranchissement en cas de commande par correspondance

Archives départementales de la Côte-d'Or

# **TARIFS**

0.50€ 1€ 17€ 5€ 25€ 60€ 30€

15€ 33,5€ 30€ 28€

48€ 2€ 6€

16€

7€ 10€ 10€ 20€ 20€

10€ 10€

> 4€ 6€ 6€

10€ 10€ 10€ 10€

Côte d'Or ≥

10€



# **TARIFS**

# Livrets pédagogiques

Au temps des châteaux Justice et justiciables Lettres des fusillés Côte-d'Oriens Vivre à la Belle-époque Résister par l'art et la littérature



Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit

# Catalogues d'exposition

Sur les pas de Saint-Bénigne

Histoire de sceaux

De l'utopie à la réalité : les bâtiments monastiques de Saint-Bénigne de Dijon

Val de Saône monumental au XIX<sup>e</sup> siècle

Une garde aux urgences

Carpe diem : le son du silence

Un siècle d'industrie en Côte-d'Or

Petits Poucet de la Grande Guerre

Les templiers croisent les jeux vidéo : archives x

imaginaire

Jean sans Peur



Gratuit

Gratuit

Gratuit Gratuit

Gratuit

Gratuit

Gratuit

Gratuit

Gratuit

Gratuit

Pour tout envoi application des tarifs en vigueur de la poste

Archives départementales de la Côte-d'Or





#### Tarifs de reproduction des documents d'archives et des recherches à distance

Les archives publiques sont, sous réserve des dispositions de l'article L. 212-2, communicables de plein droit. L'accès à ces archives s'exerce dans les conditions définies à l'article L. 311-9 du code des relations entre le public et l'administration. L'accès et la consultation sur place dans les salles de lecture des Archives départementales est libre et gratuite depuis la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794).

Si la consultation (et donc la reproduction) sur place n'est pas possible pour l'usager, une demande de recherche et/ou de reproduction peut être adressée aux Archives départementales. Ces demandes constituant un service rendu à l'usager, l'application d'une tarification forfaitaire doit être appliquée.

Avertissement : toute demande de reproduction de documents d'archives doit être compatible avec le bon fonctionnement du service, avec le plan de charge du laboratoire photographique, avec les possibilités techniques et avec les impératifs liés à la préservation des documents originaux. Il ne sera pas donné suite aux demandes dont le volume est disproportionné aux moyens dont le service dispose.

#### Exonérations des frais de reproductions et de recherches pour :

- Les déposants et donateurs d'archives privées (pour les recherches relatives à leurs fonds)
- · Les demandes d'indemnisations (spoliations, déportations...)

Reproduction numériques de documents originaux non diffusés sur le site intenret

Réalisation de reproduction numérique à partir d'un format < ou égal au  $\mathbf{A2}$  :

La vue : 3€Forfait 10 vues : 10€> 10 vues : 10€ + 0.50€/vuc

Réalisation de reproduction numérique à partir d'un format > au A2 et < au A1+ :

La vue : 5€ Forfait 10 vues : 25€ > 10 vues : 10€ + 0,50€/vue

Réalisation de reproduction à partir d'un format > au A1+ :  $\label{eq:au A1+} Sur\ devis$ 

Tarifs forfaitaires pour recherches spécifiques (frais de numérisation compris)

## Typologies de documents précis (forfaits à l'acte) :

États de section, minutes notariales, fiches matricules militaires, jugements, actes de l'enregistrement, relevés de formalités hypothécaires, immatriculations de véhicules : 5€

Recherches complexes : 15€ si résultat Actes hypothécaires : 15€ Copies certifiées conformes demandées par les administrations étrangères : 3€ l'acte Impression papier d'une image numérisée disponible sur le site internet

Impression sur papier courant:

A4:

Noir et blanc : 0,20 $\in$  ; Couleur : 2 $\in$ 

A3:

Noir et blanc : 0,40€ ; Couleur : 4€

Tirage sur papier photographique

Format < ou égal au A4 : Noir et blanc : 3€ ; Couleur : 6€ Format > au A4 ou A3 : Noir et blanc : 6€ ; Couleur : 12€ Format > au A3+ :

Noir et blanc : 12€ ; Couleur : 24€

À ces frais s'ajoute le coût d'affranchissement (Tarifs en vigueur de la poste)

Réutilisation des documents diffusés sur le site internet

Licences en cas de réutilisation gratuite :

Licence ouverte de réutilisation des données publiques, dite licence "ETALAB"

Licences en cas de réutilisation commerciale massive des informations publiques

Licence consentie à titre onéreux (CTO) : 0,005€ par vue par an

